



PREAVIS MUNICIPAL No 01-2020

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 24 juin 2020

Objet : Comptes 2019

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente ses comptes 2019 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 222'705.36.

Les comptes et les rapports sont envoyés aux conseillers par mail ou sur demande par pli postal.

Ces comptes 2019 ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance, lors de la séance du 24 juin 2020.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 01-2020 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter les comptes 2019 tels que présentés avec un bénéfice de Fr. 222'705.36 ;
2. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2019 ;
3. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité ;
4. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 12 mai 2020.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale